

Compte rendu du Conseil Municipal du 14 janvier 2016

1 : Aménagement du village des Fonts : financement :

Le Maire présente le projet d'aménagement du village des Fonts. Il s'agit de sécuriser le pont donnant accès au village, de reprendre une partie du mur qui longe le ruisseau, de créer un parking, une zone de rencontre pour les habitants qui comportera un terrain de boules ainsi que du mobilier urbain et enfin, de mettre en valeur le petit patrimoine du village (métier à ferrer, « bélier »).

Le Maire indique que cette opération peut être financée par la D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Une délibération est prise à l'unanimité pour demander cette subvention. Il précise que ces projets seront réalisés dans la mesure où une aide financière suffisante sera accordée.

2 UV du Falisson :

Le coût du projet pour l'installation des UV sur l'unité de distribution d'eau potable au Falisson s'élève à 12.000,00 € HT. Le Maire précise qu'il a obtenu 50% du financement par le Conseil Départemental. Il indique que ce dossier peut bénéficier des dotations D.E.T.R.. Une délibération est prise à l'unanimité pour demander cette subvention.

3 Locations maison HERMENTIER à Rouffiac et logement BRAJON à Saint-Bauzile :

Les locataires de ces logements communaux ont fait savoir qu'ils souhaitent quitter les lieux respectivement au 6 février et 15 mars 2016. Il est proposé deux locataires pour les remplacer, Les locations ont été approuvées à l'unanimité.

4 Camping et Gîtes : saison 2016 :

Il est convenu que les Adjoints et certains Conseillers participeront au fonctionnement de ces structures en collaboration avec le personnel communal.

5 Le point sur les travaux :

Le Maire Adjoint, Raymond CHAPTAL fait le point sur les travaux réalisés en décembre. Il a été effectué le nettoyage du périmètre de nos captages d'eau et du lagunage, l'ouverture d'un chemin à proximité de ce lagunage, des réparations de carrosserie sur le véhicule de la mairie ainsi que les travaux d'entretien courant sur la commune.

6 Questions diverses :

Le Maire fait savoir qu'un agent en contrat d'avenir affectée à l'école a souhaité pour des raisons personnelles mettre fin à son contrat. Une rupture à l'amiable a donc été actée.

Il indique par ailleurs qu'un agent en contrat d'avenir souhaite suivre une formation pour obtenir le CAP petite enfance niveau V. Le coût de la formation s'élève à 1.776,00 €. Le conseil municipal a donné son accord pour financer cette formation.

Le Maire, Didier COUDERC fait savoir que courant décembre il a signé les contrats territoriaux affectés à la Communauté de Communes du Valdonnez. Pour ce qui concerne Saint-Bauzile il a été demandé une participation du Département pour l'extension du multiple rural, l'achat du terrain pour la réalisation du parking des Fonts ainsi que la mise en place des UV du Falisson.

Deux agents recenseurs ont été recrutés pour effectuer le recensement de la population organisé par l'INSEE, qui se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016. Il s'agit de Madame Mireille CHAPTAL pour Rouffiac et Saint-Bauzile et de Madame Odile MONTEILHET pour les villages de Lentondre, Montialoux, Les Fonts et le Falisson.

Enfin il indique que des habitants de Montialoux souhaitent acquérir une petite parcelle de terrain appartenant à la Section de Montialoux.

La séance est levée à 23 heures.